

Nombres de délégués -  
 Afférents au Conseil : 49  
 - En exercice : 49  
 Qui ont pris part  
 à la délibération : 38  
 Votes exprimés : 38  
 POUR : 0  
 CONTRE : 0  
 Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
 26 novembre 2024  
Date d'affichage :  
 26 novembre 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
 du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) – Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER, absent excusé (pouvoir à Pierre NOIROT) – Gilles SACKPEY – Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Rémy VIDAL - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU , absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) - Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) – François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusé (pouvoir à Nathalie LABOSSE) - Guy GUENIFFEY – Pascal DUBOIS – Claude CATRIN, absent excusé (pouvoir à Philippe TRESPALLE) - Christophe CHEYSSON – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –  
Absents excusés : Hervé PASCAULT – Marcel GEORGES – Arnaud ROSIER – Philippe LARDIN – Hubert NAULOT – Marie-Laure GRIMARD -  
Absents : Pierre-Yves ROY – Evelyne CALLEJA - Bertrand LEBLANC – Frédéric CARRE – Jacques ROBERT -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération  
**BUDGET PRINCIPAL**  
**DECISION MODIFICATIVE**

Monsieur Stéphane MOREL, Vice-Président, explique qu'afin d'intégrer dans le budget principal les crédits nécessaires pour les dégrèvements au titre de la taxe GEMAPI, le reversement de la taxe de séjour, le transfert des crédits pour l'aide à l'installation des professionnels de santé en section d'investissement et l'augmentation de l'enveloppe, les dotations aux amortissements, la diminution de la subvention d'équilibre du budget des écoles, il propose les modifications budgétaires suivantes :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 014/Article 7391118 – Autres dégrèvements sur contributions directes	+ 400 €
Chapitre 014/Article 7398 – Reversement, restitutions et prélèvements	+ 3 000 €
Chapitre 65/Article 65134 – Aides	- 40 000 €
Chapitre 65/Article 65821 – Déficit budgets annexes à caractère administratif	- 85 920 €
Chapitre 042/Article 6811 – Dotations aux amortissements	+ 10 250 €
Article 023 – Virement à la section d'investissement	+ 53 940 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 58 330 €</b>

Recettes de fonctionnement

Chapitre 042/Article 777 – Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	+ 4 190 €
<b>TOTAL</b>	<b>+4 190 €</b>

Dépenses d'investissement

Chapitre 040/Article 13911 – Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – Etat	+ 2 390 €
Chapitre 040/Article 13912 – Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – Régions	+ 910 €
Chapitre 040/Article 139178 – Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – Autres	+ 890 €
Chapitre 204/Article 20422 – Subventions d'équipements versées aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	+ 60 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 64 190 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

Recettes d'investissement

Chapitre 040/Article 2804123 – Amortissements subventions d'équipements versées à la Région – Projets d'infrastructures d'intérêt national	+ 1 020 €
Chapitre 040/Article 280422 – Amortissements subventions versées aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations	+ 220 €
Chapitre 040/Article 2805 – Amortissements Licences, logiciels et droits similaires	+ 1 410 €
Chapitre 040/Article 281321 – Amortissements immeubles de rapport	+ 2 020 €
Chapitre 040/Article 281568 – Amortissements autre matériel et outillage d'incendie et de défense	- 60 €
Chapitre 040/Article 28158 – Amortissements Autres installations, matériels et outillage technique	+ 4 590 €
Chapitre 040/Article 281848 – Amortissements autres matériels de bureau et mobiliers	+ 600 €
Chapitre 040/Article 28188 – Amortissements autres immobilisations corporelles	+ 450 €
Article 021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 53 940 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 64 190 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'effectuer les modifications sur le budget principal telles que proposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
Rémy VIDAL



Le Président,  
Xavier COURTOIS

